

LE COÛT DES DROGUES ILLICITES POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) vient de publier « Le Coût Social des Drogues en France », réalisé par Pierre Kopp.

D'après cette étude, le « coût social » annuel des drogues illicites est de 8,7 milliards d'euros. 67,6% du « coût social » des drogues illicites est dû aux pertes en vies humaines (estimées à environ 1600 morts par an), aux coûts de perte de qualité de vie et aux pertes de production dues aux drogues.

Le coût des drogues illicites pour les finances publiques s'élève à 2,4 milliards par an. En effet, par définition, les drogues illicites ne rapportent pas d'argent à l'État si ce n'est indirectement, par les économies de retraites engendrées par les décès prématurés et qui sont estimées à 24,6 millions d'euros. La dépense de la collectivité pour les drogues illicites se répartit donc entre le coût des soins (1,4 milliard d'euros) et celui de la prévention et de la répression (913 millions d'euros).

Pour en savoir plus sur le « coût social » des drogues, consultez le document de l'OFDT.

Article en lien :

Les chiffres clés des usages de drogues